



Emplacements réservés			
Numéro	Nature	Destinataire	Superficie
1	Elargissement de voirie	Commune	1747 m ²
2	Création d'une voirie de liaison	Commune	1102.83 m ²
3	Création d'une liaison plateforme	Commune	349 m ²
4	Site de traitement des déchets	Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique	200 423 m ²
5	Création d'une voirie de liaison	Commune	444 m ²
6	Création d'une voirie de liaison	Commune	558.57m ²

- Limite de zone
- UA
- Nom de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé (L. 130-1)
- Arbre remarquable (L.123.1-5.7')
- Zone non aedificandi
- Zone d'aïka. La représentation ne fait pas foi, pour un tracé plus précis se référer à l'annexe n°5.8
- Principe de liaison voirie
- Principe de liaison plateforme existante (L. 123.1-5.7')
- Principe de liaison plateforme future (L. 123.1-5.6')
- Changement de destination autorisé
- Ancienne décharge
- Zone humide
- Elang, plan d'eau, mare
- Réseau hydrographique
- Zone cadastrée (ZA Croix Blanche)
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

DEPARTEMENT
LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE
D'ARBREYZ

1. Définition et portée
2. Réviser et pérenniser
3. Réviser et pérenniser
4. Réviser et pérenniser
5. Réviser et pérenniser
6. Réviser et pérenniser
7. Réviser et pérenniser
8. Réviser et pérenniser
9. Réviser et pérenniser
10. Réviser et pérenniser

4.2
Document graphique
Planche centre

Mise en œuvre par le Service d'Urbanisme
du 20 Octobre 2011

Échelle: 1:100 000

